



Monsieur Jean-Bernard LEVY
Président Directeur Général
EDF
22 – 30 Avenue de Wagram
75008 Paris

Paris, le 3 juillet 2017

Dominique BOUSQUENAUD
Secrétaire Général
☎ 01 56 41 53 55
Mail : secretariat.general@fce.cfdt.fr

Objet : Licenciements Luminus – RSE Groupe EDF

Monsieur le Président,

La FCE-CFDT, comme les autres représentants du personnel a appris en réunion du CDRS, le 29 juin 2017, le licenciement sans préavis de 14 salariés de la société EDF Luminus.

Les difficultés que traverse cette filiale sont réelles et connues, mais une situation difficile n'autorise pas des dirigeants locaux à utiliser des méthodes en rupture totale avec les valeurs de responsabilité sociale qu'affiche le Groupe EDF.

Outre le fait d'agir déloyalement en restant juste sous les seuils règlementaires locaux (15 salariés), en remerciant brutalement 14 salariés, la méthode est inacceptable à plus d'un titre :

- Prévenance par sms pour certains salariés ;
- Suppression unilatérale du préavis ;
- Demande de restitution immédiate des outils mis à disposition ;
- Absence de concertation avec des partenaires sociaux ;
- Nouvelle dévoilée alors que les représentants belges sont en réunion RSE à Paris.

Même si les modalités du dialogue social sont adaptées à chaque pays, cette séquence caricaturale ne peut relever pour la FCE-CFDT des particularités locales. Cet épisode questionne et remet en cause des valeurs du groupe, qui sont transverses et qui doivent s'imposer partout.

La question légitime qui se pose et qui reste sans réponse actuellement est simple : la tête de Groupe et son Président Directeur Général cautionnent-ils ces pratiques managériales ?

Dans le cas contraire, quelles sont les mesures correctrices prises dans l'intérêt des 14 salariés touchés ?

Les hasards du calendrier vont donner à la direction du Groupe l'occasion très rapide de clarifier sa vision de la RSE lors de la prochaine renégociation de l'accord RSE monde.

J'ai demandé aux négociateurs CFDT de faire d'un préalable à la suite de la négociation le renforcement des dispositions permettant de ne plus revoir ce type de licenciements brutaux. Avec comme incontournable la lumière sur la situation des salariés de Luminus et le règlement de celle-ci.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Dominique BOUSQUENAUD
Secrétaire Général